

Présents : Carine BESANÇON- Gérard BREVET - Gilbert CHABOT - Jean-Paul CHATARD - Jean-Luc CHEVALLIER - Anne-Hélène DESBOIS- Christian FÈVRE - Karine GOYÉNÈCHE- René LANDES - Véronique MAIGRE-ROLLAND- Nathalie PERDRIX - Marc ROCHET - Sophie PHILIBERT.

Absent excusé : Mickaël CLÉMENT

Secrétaire de séance : Christian FÈVRE

ORDRE DU JOUR :

-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 mai 2021

-Délibérations :

- 1/ Remboursement de la caution de Madame Montrougier, décision modificative du budget.
- 2/ Proposition de conventions avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- 3/ Demande de subventions pour des travaux dans les églises.
- 4/ Encaissement d'un remboursement de Groupama.

-Questions diverses

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 20 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS :

1/ Remboursement de la caution de Madame Montrougier, décision modificative du budget :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les crédits inscrits au budget sont insuffisants pour rembourser la caution de Madame Montrougier qui a libéré l'appartement qu'elle occupait.

Il convient de prendre une décision modificative pour augmenter ces crédits.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de modifier en dépenses d'investissement les comptes suivants :

-Compte 165 : +683.10€

-compte 2188 : -683.10€.

2/ Proposition de conventions avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

Initiée par le Département de l'Ain en 2013, l'Agence départementale d'Ingénierie de l'Ain est un établissement public administratif, chargé d'apporter à ses adhérents, à savoir les communes et les intercommunalités, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Elle assiste les collectivités dans la maîtrise d'ouvrage dans les domaines suivants :

- Voirie, aménagement de l'espace public
- Bâtiment public, gestion énergétique
- Cycle de l'eau (assainissement, stations d'épuration, délégations de service public, ...)

- Urbanisme (planification et opérationnel)
- Ingénierie financière (subventions, réponse aux appels à projets)

La commune de Hautecourt-Romanèche sollicite l'agence 01 pour des missions de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du cœur du village et pour la sécurisation de la traversée du hameau de Challes.

A l'unanimité, le conseil municipal se prononce favorable à la signature des conventions de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'agence d'ingénierie de l'Ain, pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement et l'organisation d'un espace partagé, de loisirs et de convivialité, en lien avec les équipements publics de la commune et pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la sécurisation de la traversée de Challes sur la RD59.

Monsieur le Maire informe que Monsieur Savi, architecte du CAUE, présentera la synthèse de la réflexion menée par le groupe de travail sur l'aménagement du cœur de village, le jeudi 22 juillet à 14h30 en mairie en présence des représentants de la SEMCODA, du cabinet BERTHET (pour la modification du PLU) et de l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain.

3/ Demande de subventions pour des travaux dans les églises :

Monsieur le Maire informe que les rapports de maintenance des clochers des églises font apparaître la non-conformité des coffrets électriques des clochers des 2 églises de la commune.

De plus des travaux de réfection de la peinture et la restauration de la chaire de l'église de Hautecourt sont à prévoir.

Pour réaliser ces travaux de restauration, des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Etat et du Département ainsi que de la Région au titre des aides à la conservation du patrimoine historique bâti.

Les subventions attendues peuvent atteindre 80% des dépenses HT engagées.

Concernant la restauration de la chaire de l'église de Hautecourt, l'association La Vallée de l'Ain s'était engagée à financer 50% du reste à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à déposer des dossiers de demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région.

4/ Encaissement d'un remboursement de Groupama :

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de Groupama d'un montant de 119.76€. Il s'agit d'un avis de remboursement suite à la renégociation des contrats d'assurance de la collectivité.

QUESTIONS DIVERSES :

- La Région Auvergne Rhône Alpes a accordé une subvention de 5000€ pour la réhabilitation du stade de football Louis Maillet.

- **Site internet :** Vendredi 2 juillet, la commission en charge de l'élaboration du nouveau site internet s'est réunie. Anne-Hélène DESBOIS a présenté son état d'avancement. Son contenu est d'ores et déjà suffisant pour prévoir qu'il soit mis en ligne à partir du mois de septembre.

- **Fontaine de Challes :** A partir du dimanche 11 juillet, des spectacles et concerts à la fontaine de Challes auront lieu durant l'été.

Un nettoyage a été réalisé par une équipe de bénévoles. De plus, la commune a débroussaillé à l'est de la fontaine la parcelle exploitée par le GAEC de Soiriat, en échange de la mise à disposition d'un terrain au bord de la route pouvant servir au stationnement des véhicules durant les spectacles.

- **CSMV : Centre du Service militaire Volontaire :**

L'adjudant-chef Moisy a présenté aux élus de la commune le centre de formation d'Ambérieu en Bugey. Le service militaire volontaire s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire sans diplôme et qui n'ont pas trouvé d'emploi.

L'objectif est de réinsérer professionnellement les jeunes volontaires.

Des formations dans différents filières sont proposées. La formation professionnelle est complétée par une remise à niveau scolaire et une formation au permis de conduire.

Pour toute demande de renseignement sur ce dispositif, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie ou consulter le site internet : www.le-smv.fr.

- **Pelouses du Jarbonnet :**

Deux panneaux de sensibilisations seront installés sur ce site naturel protégé « Natura 2000 Revermont Gorges de l'Ain » à chaque entrée du site côté Romanèche et côté Cize pour rappeler entre autre que la circulation des véhicules motorisés y est interdite en dehors du chemin.

- **Mise à l'eau de Chambod :**

La convention de mise à disposition du terrain communal a été signée entre la commune, la fédération de pêche (AAPPMA) et le Club Sportif Nautique de l'Ain (CSNA).

Les travaux sont pratiquement terminés.

La commune participera à hauteur de 1000€ environ pour la réalisation de 7 places de stationnement supplémentaires réservées aux véhicules sans remorque sur délivrance d'une autorisation de stationnement par la Mairie.

De plus, un groupe d'élus a réalisé des repérages le long de la rivière, de Chambod à Romanèche, des sites naturels de mise à l'eau des embarcations légères non motorisées. Un site est particulièrement intéressant pour la mise à l'eau des canoés. Pour qu'il reste libre d'accès, il sera certainement nécessaire d'y apposer un panneau.

- **Empreintes de dinosaures :**

Une visite sur dernier site découvert d'empreintes de dinosaures dans l'ancienne carrière de Monsieur DANNENMULLER a été organisée avec les élus en charge du tourisme à Grand Bourg Agglomération (nouveau nom de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse).

La commune sollicite GBA pour la mise en valeur, l'aménagement et l'entretien de ce site.

Une convention tripartite entre l'entreprise DANNENMULLER, GBA et la commune devra être signée.

- **Grotte de Hautecourt :**

La LPO (ligue de protection des oiseaux), gestionnaire du site a obtenu une subvention du Plan de Relance Européen. Un des projets retenus pour utiliser ce financement est le changement de la grille d'entrée de la grotte.

L'entrée de la grotte n'étant pas accessible à un camion, Monsieur le Maire propose de transporter le matériel à l'aide du tracteur de la commune par le pâturage mais pour cela, il conviendrait de réaliser un débroussaillage de la parcelle, le pâturage étant actuellement en train de se refermer.

- René LANDES regrette que l'enfouissement des lignes à l'entrée de l'île de Chambod n'ait pas permis de supprimer davantage de poteaux. Il regrette également que pour la ligne haute tension, les poteaux en bois aient été remplacés par des poteaux en ciment.

- Les élèves de CM2 de la commune ont été conviés avec leur famille à partager un moment de convivialité avec les élus, le directeur de l'école et leur enseignant pour marquer la fin de leur scolarité dans les écoles du RPI. A cette occasion, ils ont reçu chacun une calculatrice et un roman.

- L'inter-CCAS en collaboration avec le CLIC organise à Cize le mercredi 6 octobre un atelier intergénérationnel animé par une psychomotricienne. Véronique MAIGRE ROLLAND proposera également des séances de sophrologie.

Le dimanche 10 octobre La Dieselle Compagnie présentera son spectacle : « Vieille moi jamais »

- **Commission Solidarité du Pôle Sud Revermont :**

Carine BESANON présente une des actions menées à destination des demandeurs d'emploi : LE POINT INFO EMPLOI. (PIE). Le Point Info Emploi est animé par une équipe de Conseillers Réseau Emploi qui travaillent en tandem avec un réseau de bénévoles. Celle-ci vous accueille sans rendez-vous et dans une ambiance conviviale où vous pourrez échanger et rencontrer d'autres participants :
Tous les mardis après-midi, de 14h à 16h30

Point Info Emploi de Ceyzériat
POLE SUD REVERMONT
Place des Anciens Combattants (ancienne école filles/garçons)
01250 CEYZERIAT
Tél. : 04 74 25 04 91

- Carine BESANON informe les membres du conseil municipal de l'avancement du groupe de travail des 10 communes de la Vallée de l'Ain et du Suran sur la création de structures d'accueil de la petite enfance en partenariat avec la CAF, l'ADMR et GBA.

GBA a repris en gestion directe toutes les structures existantes sur son territoire mais n'envisage pas d'en créer de nouvelles.

Un courrier sera prochainement adressé au président de Grand Bourg Agglomération pour solliciter une aide technique et financière à la création de 2 structures d'accueil sur les vallées de l'Ain et du Suran très déficitaires dans ces services.

- **Café-Rencontre :** le premier est prévu à la fontaine de Challes ce samedi 10 juillet à 10h, un autre suivra le samedi 17 juillet à la même heure sous le préau de l'ancienne école de Romanèche.

Les élus vous proposent ainsi de venir à leur rencontre afin d'échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

- **Dates à retenir :**

-Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 9 septembre 2021 à 20 heures.

PERMIS DE CONSTRUIRE (dossier déposé en Mairie) :

-AZNAR Vincent, 113 chemin de la croix Rozier

DECLARATION PREALABLE (dossier déposé en Mairie) :

-LPO, Mont Rousset
-REVY James, 676 chemin des vignes, CHAMBOD
-POUPLIER Charlene, 80 chemin de la Perrière
-AZNAR Vincent, 113 chemin de la croix Rozier
-COLLETAZ Georges, 697 route de Romanèche

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire, Marc ROCHET

